



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 74227

Texte de la question

M. Jacques Masdeu-Arus appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les vives préoccupations des entreprises appartenant au secteur de l'insertion par l'activité économique (les entreprises d'insertion et les entreprises de travail temporaire d'insertion). En effet, elles rencontrent d'importantes difficultés budgétaires qui ne leur permettent pas de mener à bien l'ensemble des missions qui leur sont confiées par la loi de lutte contre les exclusions. Il serait donc souhaitable que l'élargissement de leurs prérogatives, souhaité par le Gouvernement dans la loi suscitée, s'accompagne d'une revalorisation des moyens financiers mis à leur disposition. Les entreprises d'insertion jouent un rôle indispensable dans la lutte contre les exclusions. En conséquence, il lui demande de bien vouloir répondre aux inquiétudes de ces entreprises en revalorisant leur financement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Masdeu-Arus](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74227

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1488